

11,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 26 avril 2010 et a attribué **11,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (2,3 millions € dont 769.500 € pour l'agriculture)**, **enseignement supérieur (1,57 millions €)**, **l'aménagement du territoire (5,34 millions €)**, **jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative (1,3 millions €)**.

Dans le **Cantal** : près de **350.000 €** pour de développement **économique** dont **122.700 €** pour **l'agriculture**, **937.000 €** pour le **développement durable** et **l'aménagement du territoire, ...**

Ont notamment été attribués :

Économie et Emploi

- Aide régionale aux études en faveur des parcs d'activités, 19.100 € à la Communauté de communes de la Planèze pour la création d'un parc d'activités à Coltines.
- Aménagement de parcs d'activités, 189.200 € à la Communauté de communes Margeride-Truyère pour la création d'un parc d'activités sur la commune de Ruynes-en-Margeride.
- 84.450 € pour le soutien aux actions collectives en faveur du commerce et de l'artisanat.

Agriculture, bois et forêt

- Installation et transmission en agriculture : 80.803 € dont 69.700 € au titre du conseil.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 83.123 € sont accordés à 28 bénéficiaires du Cantal.
- 27.450 € aux chambres départementales d'agriculture au titre du conseil aux agriculteurs.

Lycée, Formation professionnelle et apprentissage

- 105.331 € pour l'accompagnement de personnes en difficulté.
- Service public régional de formation : 107.045 € aux missions locales auvergnates pour l'accompagnement de 223 personnes dans le cadre de la prestation « orientation vers l'apprentissage ».
- Équipement des lycées publics : 370.100 € dont 17.200 € à 2 établissements du Cantal.

Aménagement du territoire et politique de la ville

- « Contrats Auvergne + » : 485.500 € pour les projets de territoire dans le Cantal dont 231.445 € pour un bâtiment destiné à l'accueil de personnes handicapées à Parlan.
- Création d'habitat en milieu rural, 152.737 € pour le Cantal.

Tourisme et thermalisme

- Fonds régional pour l'intervention touristique, 303.022 € dont 210.732 € au Syndicat Mixte du Lioran pour l'aménagement du Col du Prat de Bouc.
- Aide régionale aux fonds propres, 46.000 € à la SARL Le Gerfaut pour l'acquisition des murs et fonds de commerce de l'hôtel Le Gerfaut à Salers.

Environnement, mobilité et transports

- Plan Bois Energie : 58.624 € dont 12.821 € à 5 communes du Cantal.
- Plan soleil : 15.320 € à 5 bénéficiaires pour l'installation de chauffe-eau solaire.
- 5.000 € à la Communauté de communes du Pays de Murat pour le transport à la demande en zone rurale.

Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative

- 90.500 € à 15 compagnies pour la Création et diffusion de spectacle vivant.
- Associations culturelles à vocation régionale : 100.000€ à l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne pour le financement des ses activités en 2010.
- Formation sportive et technique : 339.100 € aux 8 ligues ou comités sportifs régionaux et 12.000 € au Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne.
- Manifestations sportives de haut niveau, 13.000 € pour le Cantal.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

- Recherche et innovation technologique : 1.367.917 € à l'INRA, au Cémagref et aux Universités d'Auvergne et Blaise Pascal au titre des aides au développement de la recherche.
- 160.000 € pour le financement de la Tête de Réseau du cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes.